



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée polyvalent Roger Frison Roche
Adresse : Cité Scolaire
106 Promenade du Fori
BP 9
74401 CHAMONIX CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

M. PIROUD Cyprien
Contact : Mme MONTMEAS Claudine
Tel : 0450531516
Fax : 0450536288
Email : claudine.montmeas@ac-grenoble.fr

Détail de la consultation - PAJI/17/05018 :

Type de produit :
Objet :

PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports

Voyage en Guadeloupe et prestation dans le cadre de la formation AMM

Descriptif :

Dans le cadre de la formation d'Accompagnateur en moyenne montagne, un voyage en Guadeloupe est organisé avec diverses prestations et activités liées à l'AMM telles que randonnées en milieu tropical.

La proposition du prestataire doit inclure obligatoirement une assurance annulation pour le groupe dans sa totalité (notamment en cas d'attentat) et une prestation de rapatriement en cas de maladie ou blessure de l'un des participants. L'assurance ne doit pas couvrir l'annulation individuelle en cas de maladie, décès ou autre motif avant le départ. Le prix doit s'entendre par participant : vol, hébergement et prestations complémentaires comprises. L'assurance annulation groupe et rapatriement doit apparaître clairement et les conditions de garantie seront fournies lors des réponses.

Le groupe se compose de 14 élèves et deux accompagnateurs.

L'annexe 1 devra être complétée et remise à l'offre avec différentes fourchettes de prix selon le nombre de participants : entre 10 et 12 partants et entre 13 et 14 partants.

Contact et envoi des offres par courrier électronique uniquement à l'adresse suivante : claudine.montmeas@ac-grenoble.fr ou anne-lise.francillon@ac-grenoble.fr

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- ca voyage doc profs diffuse'.pdf
- ca voyage doc profs diffuse'.pdf.png

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Prix :	45 %
Respect du lieu de séjour :	20 %
Organisation des randonnées obligatoires et présence d'un accompagnateur qualifié :	10 %
Respect des dates de séjour :	15 %
Mise à disposition de 2 mini bus avec chauffeur :	10 %

Consultation publiée du 17/07/2017 au 21/07/2017. Echéance le 21/07/2017 à 16h00 (Heure de Paris).